

N° 86 - du 24 octobre 2025



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Nicolas Scotté

Directeur général de l'Institut national du cancer

« Allier la proximité et l'excellence! »

Dans un entretien exclusif, Nicolas Scotté évoque les défis en matière de prévention et de dépistage des cancers, et souligne la nécessité de renforcer les liens entre médecine de proximité et centres hospitalo-universitaires. Selon lui, la région dispose des atouts et des moyens nécessaires pour rapprocher les patients des meilleures prises en charge.

Quel regard portez-vous sur l'organisation territoriale des filières de soins en cancérologie dans le Centre-Val de Loire ?

La bonne dynamique de la région Centre-Val de Loire et son excellence médicale lui permettent de disposer de toutes dimensions de la cancérologie avec un maillage territorial efficace. De longue date, le réseau régional de cancérologie OncoCentre, devenu Dispositif spécifique régional du cancer (DSRC), s'est mobilisé pour construire des partenariats entre les acteurs de la cancérologie dans les différentes disciplines et les établissements autorisés, mais aussi pour renforcer les filières entre l'offre de proximité et celle de recours. L'accès aux soins en cancérologie reste un enjeu, avec la problématique de la démographie médicale, de même que la surveillance et l'optimisation des délais entre les différentes séquences des trajectoires des patients atteints de cancers.

Prévention, diagnostic, traitement... Quels sont les enjeux prioritaires en région ? Quid des cancers rares ou pédiatriques ?

Le Centre-Val de Loire partage la plupart des enjeux en matière de lutte contre les cancers avec les autres régions. Dans le domaine de la prévention, le premier défi est d'intensifier la lutte contre les comportements à risque et les facteurs de risque évitables (tabac, alcool, sédentarité, obésité...). Par le biais de la vaccination contre les papillomavirus humains, c'est un renforcement de toute la stratégie de lutte intégrée contre le cancer du col de l'utérus qui se renforce, en complément du dépistage. Au regard de son retentissement sur le pronostic, la précocité du diagnostic est également un défi crucial. La participation aux dépistages organisés des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal doit donc être soutenue. Par ailleurs, il faut déjà travailler sur les étapes préalables à l'implémentation du dépistage du cancer du poumon par scanner à faible dose, associé à une proposition de sevrage tabagique. Certains cancers de mauvais pronostic représentent, en outre, un réel enjeu de santé publique pour les acteurs de santé du territoire.

Comment mieux outiller les professionnels de santé, dont les médecins généralistes, pour orienter les patients vers les bons niveaux de prise en charge ?

Il existe une réelle difficulté pour certains patients, et parfois pour les médecins qui les suivent, d'identifier et d'accéder facilement à la prise en charge la plus adaptée. Il est clair que les professionnels de santé doivent disposer des recommandations nationales leur permettant, dans une spécialité en constante évolution, de choisir les meilleures orientations en fonction des diagnostics, des niveaux de risque, mais aussi des spécificités des patients et des cancers. De nombreuses CPTS ont d'ailleurs choisi la thématique du cancer dans leurs orientations. Mais il faut aussi travailler sur la lisibilité de l'offre et la facilité des contacts entre les usagers, les professionnels du premier recours et les centres de diagnostic et de soins (accès téléphonique facilité aux correspondants, "guichets" organisés, systèmes de mails dédiés...). La fluidité des parcours est donc un véritable axe d'amélioration.

La région compte désormais deux CHU. Quels sont les défis et les opportunités, notamment en matière de recherche ou de pilotage des filières ?

L'évolution du CHR en CHU est une formidable avancée qui permet à la région Centre-Val de Loire de disposer de deux centres de statut universitaire, et donc de renforcer le capacitaire d'enseignement, de formation et de recherche. Ceci représente une réelle opportunité pour la filière cancérologique et contribue à l'attractivité du territoire. Ces deux établissements devront œuvrer en synergie et s'assurer de leur complémentarité pour aller vers un élargissement et un renforcement de l'offre de soins, y compris dans des domaines très spécialisés. C'est aussi une opportunité de développer conjointement la recherche, et notamment la capacité d'inclusion dans des essais cliniques, en s'appuyant sur la mobilisation des établissements entrant dans le bassin de relation de chacun des établissements.

« Certains cancers de mauvais pronostic représentent un réel enjeu de santé publique pour les acteurs de santé du territoire. »

Quelles sont vos propositions pour améliorer le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein dans la région ? Quid de la seconde lecture dématérialisée ?

La région Centre-Val de Loire a toujours eu des taux de participation aux programmes de dépistage des cancers parmi les plus élevés du territoire national. On observe cependant un émoussement des résultats ces dernières années. Plusieurs mesures portées, notamment dans le programme « Priorité dépistages » piloté par la Direction générale de la santé, visent à améliorer la participation, que ce soit à travers la mobilisation de nouveaux acteurs dans les programmes ou la simplification de la remise des tests de dépistage du cancer colorectal (pharmaciens, IDE, commande en ligne). Parallèlement, la région a expérimenté plusieurs actions de proximité, ainsi que des programmes de recherche, pour faire évoluer les dispositifs (auto-prélèvement HPV pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, tests immunologiques pour le dépistage du cancer colorectal). La seconde lecture des mammographies fait actuellement l'objet d'une réflexion sur son évolution prochaine, via la dématérialisation des clichés de mammographie, l'organisation même de cette seconde lecture, l'intégration de la tomosynthèse à la réflexion et l'arrivée de l'IA dont la place reste à préciser.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Nicolas Scotté directeur général de l'Institut national du cancer

EN DIRECT DES TERRITOIRES

1^{ere} unité de soins intensifs polyvalents à Bourges

Repenser et panser les métiers du grand âge

L'EPSM Georges Daumezon ouvre un accueil de crise

Extension du DITEP 28 : proposer des solutions plutôt que des places

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

50 %

C'est le taux de participation au programme de dépistage organisé du cancer du sein en Centre-Val de Loire

LA MÉTÉO SANITAIRE

Bronchiolite: aucune alerte

EN BREF

5^e Journée sur la lutte contre la douleur dans l'Indre

Handigynéco : les premières sages-femmes sont formées

Améliorer la qualité de vie au travail en ESMS

Bilan positif pour le Contrat local de santé (CLS) du grand Chambord

EN PRATIQUE

Guide pratique « J'ai un cancer »

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Education thérapeutique du patient ayant fait un AVC

Journée régionale FMPS

Salon des aidants à Lèves (28)

Rencontres économiques Alimentation & nutrition

Club visio « Evénement indésirable, et si on en parlait ? »

Assises des troubles du neurodéveloppement à Blois

ON SE FORME

Un webinaire pour apprendre à mener un débat public

LE COIN RH

Alexeï Bonny succède à Michèle Amorfini à la tête du CALME (28)

EN DIRECT DES TERRITOIRES

1^{ere} unité de soins intensifs polyvalents à Bourges



Inauguration de l'USIP par Rémi Fauqembergue, Yann Galut, Laurent Vaz

« Le Cher est sous équipé en soins intensifs avec seulement 1 lit de Médecine intensive réanimation (MIR) pour 25 000 habitants, c'està-dire en moyenne 30 % de moins que les départements limitrophes », observe Dr Laurent Vaz, chef de service de la MIR. L'ouverture, le 1^{er} octobre dernier, de l'Unité de soins intensifs polyvalents (USIP) au CH Jacques Cœur de Bourges (18) permet de mieux répondre aux demandes d'hospitalisation en soins critiques dans un département saturé, qui devait régulièrement transférer des patients en état critique vers les hôpitaux de Tours. Plutôt que des lits de MIR, le CH Jacques Cœur a préféré créer une Unité de soins intensifs polyvalents (USIP) de huit lits : une solution intermédiaire, qui permet de prendre en soin des patients présentant des pathologies graves dont l'évolution n'est pas encore connue, pas suffisamment inquiétants pour être

L'EPSM Georges Daumézon ouvre un accueil de crise



« Le Centre d'accueil de crise (CAC) est un dispositif de soins intensifs de court séjour avec des interventions thérapeutiques spécifiques dans un cadre sécurisé », explique Karine Gesnot, cadre supérieure de santé au pôle Psychiatrie de l'adulte de l'Etablissement public de santé mentale (EPM) Georges Daumézon à Fleury-les-Aubrais (45). Il prend en charge les phases aiguës : crises suicidaires, troubles anxieux ou liés au stress, événements traumatiques, troubles de l'humeur, troubles psychotiques (en soins libres uniquement)... Le CAC est un maillon important dans l'offre de soins en psychiatrie afin de prévenir les hospitalisations longues. Officiellement ouvert le 15 septembre, le CAC est adossé au Centre psychiatrique d'accueil et d'urgence (CPAU), en dehors de l'espace d'hospitalisation : « C'est une petite unité de 8 lits, avec des chambres individuelles dans un cadre rassurant », détaille Karine

en réanimation mais pas assez stables pour rejoindre des services d'organes de spécialités. « Cela nous permet d'une part de faire sortir des patients qui ne requièrent plus une prise en soins en MIR, d'autre part de désengorger les urgences, explique Dr Laurent Vaz. Après seulement trois semaines d'activité, cette nouvelle unité présente déjà un taux de 90 % de remplissage avec une trentaine d'admissions. Cela confirme que nous avions besoin de cette unité et que la gradation de la réponse a du sens. »

Pour le CH Jacques Cœur, créer un tel service en six mois a été un véritable défi : il a fallu recruter 12 infirmiers et 9 aides-soignants dans un contexte très tendu. Ce n'est que la première étape d'un projet de plus grande ampleur visant à construire une nouvelle unité de soins critiques pour la porter à 15 lits de MIR (au lieu de 12 aujourd'hui) et 16 lits d'USIP (contre 8) : « C'est un projet à horizon de 6 ou 8 ans, que j'espère bien voir se concrétiser avant mon départ à la retraite prévu dans 9 ans », sourit Dr Laurent Vaz.

Repenser et panser les métiers du grand âge



Les problèmes d'attractivité et de fidélisation des soignants rencontrés par la plupart des Ehpad sont particulièrement aigus en zone rurale. Les Baraquins, un établissement de 85 résidents et 80 soignants situé à Villeloin-Coulangé, dans la plaine agricole du Lochois, en a fait l'expérience. « Pour surmonter ces difficultés, nous avons décidé de repenser complètement notre façon de prendre soin de nos résidents et de travailler », explique Elodie Badet, qui dirige trois Ehpad, un accueil de jour et un Centre de ressources territoriales

Gesnot en insistant sur la volonté de déstigmatiser la psychiatrie.

Encore en phase de montée en charge, cette unité atteindra sa vitesse de croisière en janvier. Pour l'heure, seuls quatre lits sont actifs et destinés aux personnes de plus de 18 ans. A terme, à l'ouverture des 8 lits, des mineurs pourront être accueillis s'ajouteront 2 lits de pédopsychiatrie. L'équipe est constituée de 7 infirmiers, 7 aides-soignants, 1 psychologue, 1 assistante sociale, plusieurs psychiatres pour assurer des soins intensifs 24 h sur 24. Mais pour de courts séjours : « Pas plus de 72 h, explique Karine Gesnot. Nous devons ensuite trouver une orientation vers des soins plus adaptés, en hospitalisation, en CMP ou en ville. »

Extension du DITEP 28 proposer des solutions plutôt que des places



Nous avons déjà évoqué, dans le numéro 81 daté du 19 septembre, l'extension du DITEP 28 (dispositif intégré des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques), qui accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap présentant des troubles du comportement. Le dispositif est maintenant sur les rails : sur les 25 places supplémentaires prévues (en accueil de jour, ambulatoire, hébergement), une dizaine sont déjà pourvues. Parallèlement, les 25 solutions d'accompagnement crées dans le cadre du dispositif Polaris sont en train de se mettre en place : les cinq premières admissions sont en cours. C'est l'occasion de revenir sur la philosophie de ce programme qui

(CRT). L'expérimentation a été menée à l'échelle d'une unité de 10 résidents avec un fil conducteur: « Redonner de l'autonomie aux résidents et du sens au travail des soignants », explique Elodie Badet en prenant un exemple très concret. « Les résidents qui le souhaitent et sont en capacité de leur faire ont été invités à participer à l'entretien de leur chambre, au débarrassage de leurs repas, au choix de leurs vêtements... Ils se sont sentis responsabilisés et se sont réappropriés leur espace de vie. Quant aux soignants, ils ont gagné du temps relationnel. » Cette expérimentation a été mûrement préparée et accompagnée par un cabinet de conseil RH « pour prendre le temps de penser, déconstruire et repenser notre travail », explique Elodie Badet qui perçoit déjà les bénéfices de l'expérience. « En rendant les soignants acteurs de notre stratégie de recrutement, nous avons pu attirer une dizaine de soignants. Cela pose les bases d'une véritable dynamique » qui devrait se poursuivre à l'échelle de l'ensemble de cet établissement et de deux autres dans les secteurs de Chinon et d'Amboise.

préfère penser en terme de solutions qu'en termes de places.

« Quand le DITEP 28 été créées, en 2014, il était en avance sur son temps, rappelle Christophe Aubouin, directeur général adjoint des PEP 28. Le décret permettant aux établissements et services de fonctionner en dispositif intégré n'a en effet été publié qu'en avril 2017. » Le département d'Eure-et-Loir et les PEP28 avaient alors « fait le choix ambitieux de favoriser le milieu ordinaire, tous les enfants accompagnés par le DITEP étant scolarisés dans leur établissement de référence », poursuit Christophe Aubouin. Au fil des années, les demandes d'accompagnement ont cependant augmenté, donnant naissance à une lite d'attente de plus en plus longue. « Pour répondre aux besoins départementaux, nous avons un financement pour 50 réponses dans le cadre de la circulaire 50 000 solutions, se félicite Christophe Aubouin. Plutôt que de créer de nouvelles places, nous nous sommes interrogés sur la réalité des besoins pour leur apporter une réponse adaptée. »

L'analyse des demandes sur liste d'attente a fait apparaitre deux phénomènes : dans certains cas, la situation s'était améliorée, la famille ou l'environnement ayant trouvé des ressources internes ; dans d'autres cas, il est apparu que des troubles du comportement d'intensité équivalente pouvaient être vécus de façon très différente selon les établissements scolaires et les familles. « Nous nous sommes alors rendu compte qu'une grosse partie du soutien devait donc être orientée vers l'environnement de l'enfant pour le soutenir et renforcer les habiletés parentales », explique Christophe Aubouin. Sur les 50 nouvelles solutions, le DITEP 28 a donc décidé d'en orienter 25 vers le dispositif POLARIS, dédié à cette nouvelle modalité d'intervention et piloté par l'équipe de Sophie Juranville. Cela passe par le recrutement de 19 éducateurs, psychologues, ergothérapeutes, infirmiers

prêts à travailler en extérieur, dans l'environnement de l'enfant, et formés à l'auto-régulation, aux habiletés parentales, à l'entretien motivationnel...

A terme, le DITEP s'inscrira dans le cadre de la filière départementale des Maisons des enfants et des adolescents, visant à décloisonner les dispositifs et à combiner l'action du DITEP, des CMPP et de la pédopsychiatrie de quelle dans une logique de progressivité et de complémentarité, comme le prévoit la convention qui vient d'être signée en Eure-et-Loir.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

50 %

C'est le taux de participation au programme de dépistage organisé du cancer du sein en Centre-Val de Loire sur la période 2023-2024, contre 51,3 % en 2022-2023 et 53,9 % en 2021-2021. Selon Santé publique France, la moyenne nationale était 46,3 % en 2023-2024.



🦲 LA MÉTÉO SANITAIRE 🦲



Bronchiolite: aucune alerte

En France hexagonale, les indicateurs sont stables, à leur niveau de base dans la majorité des régions. A noter : une détection de rhinovirus susceptibles d'induire des bronchiolites. En région Centre-Val de Loire, on observe une baisse du nombre de passage aux urgences : l'activité liée à la bronchiolite demeure à un niveau comparable à celui observé l'année précédente à la même période. La faible activité peut notamment être due à la période de vacances scolaires.

Consultez le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

5^e Journée sur la lutte contre la douleur dans l'Indre



« La prise en charge de la douleur, c'est un sujet auquel il faut se former en permanence pour réactiver ses compétences », explique Dr Emmanuel Carreel, président de l'Inter-Clud de l'Indre (inter-comité de lutte contre la douleur) du Groupement hospitalier de territoire de l'Indre qui a organisé la 5ème édition de sa journée d'échanges le 17 octobre, en marge de la journée mondiale de la douleur. Près de 250 médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens, psychologues et étudiants en santé se sont rendus à Châteauroux pour échanger, se former et réfléchir collectivement aux moyens de développer la prise en charge de la douleur, aussi bien en ville qu'à l'hôpital. « C'est un impératif rappelé par tous les référentiels éthiques et légaux », insiste Emmanuel Carreel.

Handigynéco : les premières sages-femmes sont formées



Expérimenté en Ile-de-France, le dispositif Handygynéco est aujourd'hui déployé en région Centre-Val de Loire par APF France

Améliorer la qualité de vie au travail en ESMS



Le partenariat entre l'ARS et l'ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) se poursuit en 2025-2026 en vue d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail dans les Établissements et services médico-sociaux (ESMS). Il repose sur trois dispositifs principaux : Le « club des directions », un groupe d'échanges, de discussions et de partages de bonnes pratiques entre pairs, qui se réunit quatre fois par an, à distance ou en présentiel. Un nouveau groupe de réflexion sur les nouveaux modes d'organisation pour trouver des réponses aux enjeux d'attractivité, de fidélisation, de sens du travail, de conciliation vie pro/vie perso réunissant plusieurs établissements représentés par un binôme dirigeant-salarié. Avec le soutien de l'ARACT, les solutions retenues seront expérimentées puis, si leur bilan est positif, déployées à plus grande échelle.

Un accompagnement thématique collectif pour 6 à 8 établissements partageant une même problématique. Là encore, chaque établissement devra être représenté par un binôme dirigeant-salarié.

Bilan positif pour le contrat local (CLS) du grand Chambord Handicap avec le soutien de l'ARS. Il vise à améliorer l'accès aux soins de santé gynécologiques des femmes en situation de handicap accueillies dans les établissements médico-sociaux, promouvoir le respect de la vie affective et sexuelle et prévenir les violences faites aux femmes.

Début septembre, six sages-femmes ont suivi une formation de trois jours à cette démarche avec un binôme expert sage-femme et psychologue. Leurs premières consultations en établissements auront lieu début novembre. Deux autres sessions de formations sont programmées en janvier 2026 (du 28 au 30) et en mai (du 26 au 29). Pour en savoir plus : présentation du dispositif <u>ici</u>. Inscription à la formation destinée aux sages femmes.

laura.girault@apf.asso.fr, 02 47 76 05 08.



Les Contrats locaux de santé (CLS) visent à renforcer la coordination des acteurs locaux autour d'objectifs partagés en matière de prévention, de promotion de la santé et de réduction des inégalités territoriales. Celui du Grand Chambord, signé en septembre 2022, arrive à échéance en décembre 2025. En vue de son renouvellement, l'Observatoire régional de la santé (ORS) Centre-Val de Loire a été chargé de l'évaluer en interrogeant 19 élus, professionnels et partenaires institutionnels. Une restitution de cette évaluation a été faite le 15 octobre. Le bilan est globalement positif : le CLS a contribué à la sensibilisation des élus aux enjeux de santé publique territoriale, favorisé une approche globale de la promotion de la santé, centrée sur la prévention, et encouragé les partenariats entre les acteurs locaux (collectivités, secteur médico-social, associations, institutions). De ce point de vue, le dynamisme et la connaissance du territoire de l'animatrice-coordinatrice ont été déterminants. Trois actions structurantes ont été saluées : la Maison des 1000 premiers jours, la Maison France Services de Bracieux et le Centre de ressources territorial (CRT) de l'EHPAD de Bracieux. Des progrès restent à faire dans le champ de la gouvernance, de la coordination et de la communication, mais le CLS démontre la pertinence de la démarche et de son potentiel de structuration territoriale.

EN PRATIQUE

L'annonce du diagnostic est toujours bouleversante et suscite de nombreuses questions. Pour aider les patients et leurs proches à trouver des réponses, l'Institut national du Cancer a publié le guide pratique « J'ai un cancer, comprendre et être aidé ». Il aborde le cancer sous tous ses aspects : la pathologie, le parcours de soins, les différents traitements, la vie quotidienne, les droits, les démarches et l'après cancer.

Guide à télécharger ici.

APPELS À PROJETS

Vous êtes kinésithérapeute libéral ou professionnel de l'HAD travaillant avec des libéraux : répondez à l'enquête « Etat des lieux des collaborations interprofessionnelles entre les kinésithérapeutes libéraux et les structures d'hospitalisation à domicile (HAD) ». Je suis salarié ou vacataire dans une structure d'HAD ou je suis kinésithérapeute

Santé mentale : déposez votre candidature pour obtenir le label Grande cause nationale (GCN) 2025 « Parlons santé mentale ! »

Création de 15 pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) en EHPAD

Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

Création de missions départementales d'expertise et d'information en Communication Alternative et Améliorée

Expérimentation : accès direct des masseurs-kinésithérapeutes en CPTS

AU PROGRAMME

Education thérapeutique du patient ayant fait un AVC

La filière AVC de l'ARS, en partenariat avec la FRAPS, organise le **6 novembre** un séminaire régional consacré à l'éducation thérapeutique du patient ayant fait un accident vasculaire cérébral. De 13 h à 17 h. Musée des Beaux-Arts d'Orléans. Programme ici. Inscription là.

......

Journée régionale FMPS

Vendredi 7 novembre, la Fédération des maisons et pôles de santé de la région Centre-Val de Loire sa journée régionale sur le thème le thème « Gardons le cap! ». Au programme : une table ronde sur l'universitarisation des MSP avec des intervenants de la Direction Générale

Rencontres économiques Alimentation & nutrition

Le Gérontopôle Centre-Val de Loire organise ses premières Rencontres économiques alimentation & nutrition le **13 novembre** à Orléans. Objectif : créer une dynamique collective autour de l'alimentation des personnes de plus de 60 ans à la croisée des enjeux économiques, de prévention et de bien-vieillir De 9h30 à 17h45 Centre des conférences d'Orléans Inscription obligatoire et gratuite <u>ici</u>.

de l'ARS, la Présidence FMPS et le Collegium Santé et quatre ateliers :

Communication en MSP : animé par Woodlyne Bazelais (MSP de St Ay) et Véronique Fauvinet (MSP de Blois)

La co-construction avec l'usager : animé par Christophe Ruiz (MSP de Neuvy-Saint-Sépulchre) et Laurence Philippe (MSP de Chateauroux)

Prise en charge de l'obésité : animé par Florence Ménesguen (Coordinatrice obécentre), Amelie Darlot (MSP Barillet), Charlotte Duret (MSP l'île Bouchard)

La MSP éco-responsable : animé par Adrien Dumas (MSP de Saint-Jean-de-Braye), Etienne Gallet (MSP de Contres).

De 9 h à 18 h Hôtel Mercure Orléans-Portes de Sologne à Ardon.

Salon des aidants à Lèves (28)

Le Conseil territorial de santé d'Eure-et-Loir, en partenariat avec le CDCA 28, organise son 6° Salon des aidants familiaux le **samedi 8 novembre** à Lèves. De 13h30 à 18 h Espace Soutine à Lèves

Club visio « Evénement indésirable, et si on en parlait ? »

Webinaire organisé le **mardi 25 novembre** par l'URPS Médecins Libéraux et la Fédération des URPS en partenariat avec l'ARS, Qualiris, l'URPS Infirmiers et la FMPS. 20 h à 21h30 Inscription ici.

Assises des troubles du neurodéveloppement à Blois

Repérer et accompagner les troubles du neurodéveloppement (TND) : assises régionales organisées par la Conférence régionale de santé et d'autonomie (CRSA) le **jeudi 6 janvier** 2026. Avec la participation d'Etienne Pot, délégué interministériel aux TND. Halle aux grains de Blois.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-

COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Alexeï Bonny, 35 ans, succède à Michèle Amorfini à la tête du CALME (28)

Psychologue clinicien, Alexei Bonny n'avait, de son propre aveu, aucune expérience dans la prise en charge des addictions quand il a rejoint le CALME d'Illiers-Combray (28), en 2020. Cinq ans plus tard, il prend la suite de Michèle Amorfini à la gérance de ce centre de cure et de soins en alcoologie et addictologie : « Elle a créé ce centre il y a 35 ans sur les principes de la thérapie institutionnelle, qui repose sur la dynamique de groupe et la relation entre soignants et soignés, explique-t-il. C'est ce qui m'a attiré. » Alexei Bonny n'a pas été nommé à la direction mais élu par ses pairs : « Le CALME est une

SCOP (société coopérative et participative) dont 28 des 34 salariés sont les associés. C'est aussi ce qui m'a plu! » Il a été élu pour assurer la transition avec Michèle Amorfini, qui va rester à ses

côtés pendant encore plusieurs mois. « Dans le monde médical, la notion de transmission est essentielle. Mon projet est donc modeste : continuer à faire vivre ce formidable outil! »

ON SE FORME

Un webinaire pour apprendre à mener un débat public

La CRSA, l'instance de l'ARS chargée d'organiser le débat public sur les questions de santé et d'autonomie, organise un webinaire sur le rôle et les modalités de ces débats dans un contexte où la participation des citoyens aux décisions publiques prend une place croissante. Avec l'intervention d'un représentant de la Commission nationale du débat public.

De 9h30 à 12h30 à la CCI du Loiret à Fleury-les-Aubrais ou en visio

Inscription: ars-cvl-crsa@ars.sante.fr

LA SANTÉ RECRUTE



Médecin à Huisseau-sur-Mauves

Conseiller médical, référent qualité et sécurité des soins

Pilote coordonnateur des évènements indésirables- qualité et sécurité des soins

Responsable de l'unité données de santé H/F

S'abonner à la Lettre Pro ARS Centre-Val de Loire

Consulter les Lettres Pro précédentes Proposer un sujet, un événement, une offre d'emploi...



La Lettre Pro - 86 du 24 octobre 2025 Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, $\underline{\text{suivez ce lien}}$